

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 17 FEVRIER 2025 à 18H30

Présents : Mmes EULOGE, BLANC,

Mrs DELSARTE, DELACROIX, ESCLANGON, MAUREL, MICHEL J-François et IZOARD

Absents Excusés : Mmes FONTIN, HEYRIES, MARTINEAU,

Mrs, NICOLA, DUSSAILLANT

Absents : Mrs MICHEL Gérard et MOULET

Pouvoir : Mme FONTIN a donné pouvoir à M. DELSARTE

Secrétaire de séance : M. DELACROIX Jean-Marie

1 – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2025

Le procès-verbal du conseil municipal du 16 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité.

2 – CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT D'ACTIVITE – SERVICE TECHNIQUE,

En application de l'article L.332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique, le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un emploi non permanent, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 17h30 au sein du service technique lié à un mouvement de personnel.
Cet emploi est créé à partir du 18/02/2025 pour une durée de 12 mois.

3 –AMENAGEMENT D'UN BATIMENT EXISTANT EN MAISON DES ASSOCIATIONS ET DEUX BUREAUX – AVENANT N° 1 LOT N°1 – GROS ŒUVRE MAÇONNERIE VRD CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE – ENTREPRISE LEOUFFRE

Un marché de travaux est en cours concernant l'aménagement du bâtiment communal de l'ancien Foyer Rural, en maison des associations en rez de chaussée et de deux bureaux à l'étage.

Le lot n°1 – Gros œuvre Maçonnerie VRD Charpente Couverture Zinguerie a été attribué par délibération du 4 juin 2024 à l'entreprise LEOUFFRE CONSTRUCTION de Sisteron,

Le montant initial du marché est de 166 531.14 € HT.

Suite à des moins-values pour des travaux non réalisés (seize mille deux cents cinq euros et soixante-dix-sept centimes Hors Taxe) 16 205.77 € H.T. et à l'ajout de travaux supplémentaires (vingt mille neuf cents quatre-vingt-seize euros et quatre-vingt-douze centimes Hors Taxe) 20 996.92€ H.T. ;

Un avenant de quatre mille sept cents quatre-vingt-onze euros et seize centimes Hors Taxe 4 791.16€ H.T., soit 2.88% du montant du marché initial a été proposé.

Avenant accepté à l'unanimité.

4 – QUESTIONS DIVERSES

Mme Sylvie BLANC demande si de nouveaux incidents concernant la livraison des repas à la cantine ont eu lieu. Il a été répondu que c'était rentré dans l'ordre.

A 19h45, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le secrétaire de séance,
J-MARIE DELACROIX



Le Maire,
A.EULOGE

